

DÉLIBÉRATION N° CS 2023-01-002

COMITÉ SYNDICAL / INSTALLATION DE DÉLÉGUÉS

Nombre de membres :

En exercice : 33

Présents : 27

Votants : 26

L'an deux mil vingt-trois, le 06 février ;

L'assemblée délibérante du Syndicat mixte Cyclad, s'est réunie en séance ordinaire à l'atelier Cyclab à Surgères, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX.

Présents / Membres titulaires

Mesdames Ornella TACHE - Isabelle COSSON – Anne-Sophie DESCAMPS – Lina BESNIER

Messieurs Jean-Michel CHATELIER – Christian LUCAZEAU – Jacky RAUD – Jean MOUTARDE – Michel LALAIZON
Hubert COUPEZ – Serge BERNET – Jean-Luc DUGUY – Julien GOURRAUD – Jérôme GARDELLE
Emmanuel JOBIN – Jean GORIOUX – Denis DUBOURGNOUX – Jean-Paul GAILLOT
Jean-Pascal VIALE – Sylvain BARREAU – Patrick BOUSSATON – Sylvain FAGOT – Philippe PELLETIER
Philippe NEAU

Présents / Membres suppléants

Monsieur Daniel MOULON, suppléant de Monsieur Gaby TOUZINAUD

Monsieur Philippe GACHET, suppléant de Monsieur David RAFFÉ

Présence des suppléants sans vote

Madame Martine BOUTET, suppléante de Monsieur Sylvain FAGOT

Absents titulaires

Mesdames Éliane TRAIN (*excusée*) – Ghislaine GOT (*excusée*)

Messieurs Jean-Luc FOURRÉ (*excusé*) – Gaby TOUZINAUD – Éric GUINOISEAU – Stéphane AUGÉ
David RAFFÉ (*excusé*) – Laurent RENAUD – Alain FONTANAUD

Secrétaire de séance

Madame Anne-Sophie DESCAMPS

Convocations envoyées le :

27 janvier 2023

Affichage de la convocation le : (Art. L2121-10 du CGCT)

27 janvier 2023

Publication (affichage) ou notification du :

07 février 2023



Vu l'article L.5711-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte Cyclad, et notamment son article 7.1 relatif à la représentativité de chaque collectivité adhérente,

Vu la délibération n° 2022-12-15-122 du 15 décembre 2022 de la Communauté de Communes Ile de Ré désignant Monsieur Patrick BOUSSATON en qualité de délégué titulaire et Monsieur Patrick BOURAINE en qualité de délégué suppléant pour la représenter suite aux missions difficilement conciliables des représentants nommés le 23 juillet 2020,

Le Président déclare les délégués cités ci-dessous en qualité de membres du Comité syndical du syndicat mixte Cyclad :

Communauté de Communes Ile de Ré

Membres titulaires :

Madame Lina BESNIER

Monsieur Patrick BOUSSATON

Membres suppléants :

Monsieur Patrick BOURAINE

Monsieur Daniel TASSIGNY

Ces explications entendues, Monsieur le Président demande au Comité Syndical de se prononcer sur la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,
27 membres présents, 26 membres votants, à l'unanimité,**

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Prend acte de l'installation de Monsieur Patrick BOUSSATON en tant que délégué titulaire et de Monsieur Patrick BOURAINE en qualité de délégué suppléant au sein du syndicat représentant la Communauté de Communes Ile de Ré,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toute disposition pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait à Surgères, le 07 février 2023

Extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean GORIOUX

La secrétaire de séance,
Anne-Sophie DESCAMPS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

